

FLASH INFO ETABLISSEMENTS SPORT

Vendredi 8 novembre 2019 – n° 284

Les pièces associées à ce numéro du flash info sont téléchargeables à partir du lien suivant :

https://telechargement.sante.gouv.fr/dfdc4efeedf226ace6ff/PJ_n%C2%B0284.zip

Nous vous rappelons que ce lien ne sera actif que 10 minutes environ après la diffusion du flash info et le restera pendant 7 jours.

A LA UNE - Tous établissements

Lancement de la campagne « Start to Talk » du Conseil de l'Europe / Prévention des violences sexuelles à l'encontre des mineurs dans le sport

A l'occasion du 30^{ème} anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) et de l'évaluation à mi-parcours de la stratégie pour les droits de l'enfant (2016-2021), le Conseil de l'Europe organise une conférence sous la Présidence française du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, à Strasbourg en France, les 13 et 14 novembre 2019 : « Préparer l'Europe de demain : Renforcer les droits de l'enfant pour un continent à l'épreuve de l'avenir. »

Cette conférence a pour but de stimuler le dialogue sur les principaux défis qu'il nous faut collectivement lever pour garantir et améliorer les droits de l'enfant, en y associant des représentants des Etats, des médiateurs pour les droits de l'enfant, la société civile ainsi que d'autres acteurs ayant vocation à agir, et experts nationaux et internationaux.

Pour la France, le Secrétaire d'Etat chargé de la protection de l'enfance Adrien Taquet sera présent et la ministre des Sports Roxana Maracineanu est invitée à intervenir pour annoncer le déploiement d'une campagne de diffusion du dispositif « Start to Talk » (ou « Donnons de la Voix ») au niveau national.

Cette initiative a été lancée par le Conseil de l'Europe dans le sillage des deux projets Pro Safe Sport réalisés avec succès en 2014 et 2017 sous l'égide de l'Accord partiel élargi sur le Sport (APES) et cofinancés par le Conseil de l'Europe et l'Union européenne- qui adoptera des conclusions sur la protection des enfants dans le sport lors du prochain conseil des ministres du 21 novembre - avec une forte participation des Etats . Elle a permis de concrétiser un dispositif offrant des outils d'information, de communication et de formation au mouvement sportif comme aux Etats membres du Conseil de l'Europe et est un levier d'intervention pour tout acteur qui souhaiterait développer un dispositif de protection des jeunes sportifs.

La France est très attachée au sujet de la protection des mineurs et se félicite qu'une telle initiative ait été mise en place pour le secteur du sport qui est avant tout un lieu d'épanouissement et d'apprentissage pour les jeunes pratiquants et de libération de la parole mais également un milieu où des actes répréhensibles peuvent se produire.

C'est pourquoi le ministère se saisit aujourd'hui de l'occasion de cette conférence sur les droits de l'enfant qui unifie les Etats autour d'une mobilisation commune et permet de faire résonner, dans toute l'Europe et au-delà, l'urgence à agir et à entendre toutes les jeunes victimes de violences.

La Ministre des sports souhaite faire connaître le dispositif « Start to Talk » et le diffuser grâce au relais de ses partenaires et réseaux naturels pour une diffusion au plus près du citoyen et des territoires et notamment via le mouvement sportif, les services déconcentrés, les établissements du réseau Grand INSEP , les associations d'élus, l'Agence Nationale pour le Sport...

Aussi êtes-vous invités à participer activement à la diffusion de cette campagne en utilisant les outils disponibles sur le site suivant : <https://www.coe.int/fr/web/sport/start-to-talk>

Les réseaux sociaux suivront l'événement et vous pourrez repartager les articles. Enfin, à l'issue de l'événement un article sur le site du ministère sera publié qu'il conviendra de repartager dans vos actualités.

Vous serez également tenus informés de la suite donnée à cette campagne parrainée par Sébastien Boueilh ;
Vous remerciant de votre collaboration «

Madeleine DELAPERRIERE, cheffe du bureau des relations internationales, affaires européennes et grands événements sportifs internationaux de la direction des sports reste à votre disposition pour tout complément d'information (madeleine.delaperriere@sports.gouv.fr).

RESSOURCES HUMAINES

1. Dématérialisation des bulletins de paye – Tous les établissements, hors IFCE – voir Flash info n°283 du 31 octobre 2019

Les deux pièces jointes (FAQ et « pas à pas ») concernant la dématérialisation des bulletins de paye des agents en établissement manquaient dans l'envoi de vendredi dernier.

Vous les trouverez dans le dossier des PJ de ce numéro.

2. Ouverture d'un concours interne de recrutement des CTPS au titre de 2019

L'arrêté du 29 octobre 2019 autorisant l'ouverture d'un concours interne de recrutement des CTPS au titre de l'année 2019 a été modifié. Il s'agit d'une simple correction d'une erreur dans la date des épreuves orales (2020 et non 2019).

3. Regroupement des Responsables des ressources humaines – Tous établissements

Le prochain regroupement des responsables des ressources humaines (RRH) se tiendra du 3 au 4 décembre 2019 à Paris. Vous trouverez l'invitation en PJ et il conviendra de confirmer la présence de votre RRH à isabelle.rannou@sg.social.gouv.fr et mettre en copie ds.a2@sports.gouv.fr.

Le programme de ces deux jours est en cours de finalisation et sera transmis ultérieurement.

VIE DES ETABLISSEMENTS

1. Agenda des établissements

- **Mardi 12 novembre** : CTM JS (Paris)
- **Mardi 12 novembre** : bilatérale INSEP/DS (INSEP)
- **Vendredi 15 novembre** : Pré-CA IFCE (Paris)
- **Mardi 19 novembre** : CA de l'ENVS (St Pierre-Quiberon)
- **Vendredi 22 novembre** : CA de l'ENSM (Chamonix)
- **Vendredi 22 novembre** : Comité de pilotage PSQS - Indicateurs nationaux CREPS

OPERATIONS DE PAYE

Vous trouverez, dans le dossier des PJ, le calendrier des acomptes pour 2019 mis à jour. Merci de le transmettre à vos services concernés.

A la semaine prochaine